

De la Journée nationale des vieillards à la Semaine Bleue

par Henri THERY
ancien Secrétaire général du Comité national

Entre la « Journée des Vieillards » du début des années cinquante et la « Semaine Bleue » de ces dernières années, on ne saurait nier - celui qui vous parle moins que tout autre - l'existence d'une certaine continuité. Il n'empêche que la comparaison entre les deux met plus en évidence leurs différences que leurs ressemblances.

Différences quant à leurs objectifs et leurs modalités, mais surtout quant à la population qu'elles visaient. Deux évolutions majeures en avaient, en effet, profondément transformé le profil : d'une part l'abaissement, progressif mais particulièrement abrupt durant les quinze dernières années, de l'âge de la cessation de l'activité professionnelle, de l'autre, les progrès constants de l'espérance de vie, notamment de la vie sans incapacité, eux aussi nettement plus sensibles pendant la même période. D'un côté la vie de travail s'arrêtait plus tôt, de l'autre la vie s'allongeait et s'améliorait. Le parcours qu'inaugurait la sortie d'activité tendait à couvrir une part croissante de l'existence - le quart, le tiers, parfois près de la moitié - d'où l'hétérogénéité croissante, elle aussi, des situations qu'il comportait. A quoi s'ajoutait le fait qu'on pouvait de moins en moins rapporter ces situations à des âges spécifiques ayant valeur universelle, tant étaient devenus variables, selon les individus, les processus de vieillissement. Disparaissait ainsi toute possibilité de trouver un vocable susceptible de désigner dans son ensemble une population aussi hétérogène et répartie sur un aussi long périple. « Vieux » et à plus forte raison « vieillard » ne pouvaient remplir cet office. On crut pendant un temps que pourraient y parvenir les vocables de « personnes âgées » ou de « troisième âge ». Mais il est vite apparu que ces deux termes rendaient difficilement compte de la position qu'occupaient sur ce parcours les plus jeunes ou les plus vieux. D'où le recours de plus en plus fréquent au terme de « retraité ». Mais celui-ci devait, à son tour se heurter à des difficultés ou des insatisfactions. D'abord parce qu'il désigne un statut qui n'est pas celui de tous. Ensuite parce qu'il est loin, dans la recherche d'une identité sociale reconnue, de pouvoir apporter une réponse à la hauteur de ce qui est attendu, notamment de pouvoir combler le manque créé par le fait d'être catalogué « inactif ».

Mieux valait dès lors, pour la désignation de notre Semaine, ne pas trop attendre d'un titre qui se bornerait à donner une définition inévitablement lourde et complexe du public qu'elle visait. Mieux valait s'en remettre à un symbole, à condition de bien le choisir. D'où notre ralliement à la couleur bleue, dont le pouvoir évocateur et la capacité de trouver un large écho dans les milieux que nous voulions atteindre avait été testés par deux initiatives qui nous avaient précédés. Je veux parler, bien entendu, de celles de Cité Bleue et de Radio Bleue. C'est ainsi que la Journée Nationale des Vieillards, après un long périple et bien des changements, est devenue la Semaine Bleue.

Mais revenons au point de départ. C'est par un arrêté du Ministre de la Santé publique et de la Population que fut officiellement créée en 1951 la Journée Nationale des Vieillards. Il délégua à un Comité National d'Entente, composé de grandes associations caritatives, d'institutions de bienfaisance ainsi que de groupements représentant les intérêts de cette

catégorie de population, l'organisation d'une quête nationale sur la voie publique. L'UNIOPSS était chargée d'en assurer la coordination et le secrétariat général. Au niveau départemental, les directeurs de la Population d'abord, les DDASS ensuite reçurent la mission de mettre en place et de diriger, sous la tutelle des Préfets, les nouveaux Comités départementaux.

L'objectif principal, sinon unique, de cette journée était de collecter de l'argent pour secourir les vieillards nécessiteux, très nombreux à l'époque. En effet, la vieillesse y était souvent synonyme de pauvreté, les rémunérations durant les années de travail n'ayant guère permis d'épargner pour les vieux jours et, quand certains y étaient parvenus, l'inflation avait rongé une bonne partie du bas de laine qu'ils avaient constitué. Quant aux pensions de retraite, elles étaient en général d'une grande faiblesse quand ce n'était pas inexistant. C'était donc aux besoins primaires de ces « économiquement faibles », selon l'expression pudique de l'époque, qu'il fallait répondre. Ce à quoi s'employait le produit de la collecte à travers des bons d'alimentation, de charbon, d'électricité ou encore des dons en nature.

La Journée était précédée par des appels à la générosité dont une affiche montrant d'une manière appuyée la « misère de nos aînés » était le médium le plus courant. La quête elle-même faisait l'objet d'un long règlement intérieur publié tous les ans dans un encart de la revue de l'UNIOPSS. Elle était assurée par des associations ou des institutions locales agréées (Saint Vincent de Paul, Dames de charité devenues depuis Équipes Saint-Vincent, Secours catholique, Secours populaire, Union des vieux de France devenue l'UNRPA, enfin les Bureaux de bienfaisance, les actuels CCAS). Des diplômes étaient remis aux départements les plus généreux. Enfin une réunion nationale des Comités départementaux se tenait chaque année à Paris pour dresser le bilan de la campagne précédente.

Peu à peu cependant, notamment à partir du moment où l'état de la pauvreté commença à se desserrer, prirent place à côté de la collecte des initiatives qui mêlaient le souci de la convivialité et du geste d'amitié à celui des aides matérielles : goûters, repas festifs, sorties, envoi de fleurs ou de cartes postales, visites aux plus dépendants à leur domicile ou dans les établissements où ils étaient hébergés, etc. En outre, on vit une partie de l'argent de la collecte s'orienter vers le soutien de certaines activités de service qui, bien que répondant à des besoins de première nécessité, ne bénéficiaient pas encore d'un financement régulier. Ce fut notamment le cas pour la création des premiers services d'aides ménagères.

S'était ainsi amorcé un processus qui devait aller s'amplifiant et aboutir à ce que le produit de la collecte soit de plus en plus affecté à des actions collectives, associatives pour la plupart, et de moins en moins à des secours individuels. L'amélioration sensible des retraites après la loi Boulin de 1971 et plus généralement l'élévation du niveau de vie durant les « trente glorieuses » ne pouvaient d'ailleurs que renforcer cette évolution. Encore fallait-il que celle-ci soit perçue, ce qui ne fut guère le cas. Y faisait en effet écran l'image persistante d'une quête destinée à secourir les vieillards nécessiteux. Ce qui, aux yeux de beaucoup, constituait un anachronisme et même aux yeux de certains une pratique qui portait atteinte à la dignité de ses destinataires et qui témoignait de la nostalgie d'un ordre dépassé. Il s'agissait certes d'un procès où les fantasmes prenaient souvent le pas sur la réalité, mais qui n'en eut pas moins un effet terriblement corrosif. Tout au long des années soixante-dix le produit de la collecte en francs courants, et à plus forte raison en francs constants, ne cessa de s'amenuiser pour devenir durant les années quatre-vingt une véritable peau de chagrin. Fallait-il dès lors renoncer à cette collecte ? La question a commencé à se poser au sein du Comité vers la fin de la décennie soixante-dix.

Contre ce renoncement, il y avait ceux qui, se faisant l'écho des observations venant du terrain, se demandaient comment, privé de toute ressource, on pourrait orchestrer une campagne et soutenir les actions qui s'y dérouleraient ou qui y feraient suite. Pour le renoncement, il y avait ceux qui pensaient qu'on ne parviendrait pas à surmonter le handicap que constituait l'image suscitée par la collecte et qu'il n'y avait donc pas d'autre moyen pour s'en libérer que la suppression de la collecte elle-même. Le problème ne fut tranché que quelques années plus tard. J'y reviendrai. Entre-temps intervinrent des changements qui prolongèrent et renforcèrent ceux déjà évoqués.

Changements d'abord au niveau du titre de la journée, dans la désignation de la population concernée : il n'y fut plus question de vieillards mais de personnes âgées auxquelles vinrent plus tard s'ajouter les retraités...

Changement ensuite toujours au niveau du titre, en y faisant apparaître les acteurs qui investissaient le plus dans l'organisation de la journée nationale, mais dont la place et le rôle restaient méconnus, à savoir les associations. La journée étant devenue par ailleurs une semaine (j'y reviendrai aussi dans un instant), on passa ainsi, à la suite d'une série de changements successifs, de la Journée Nationale des Vieillards à la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées et de leurs Associations. Avouez qu'il s'agissait là d'un label difficile à faire passer. Il était temps que la Semaine Bleue vînt à sa rescousse.

Allons maintenant un peu au-delà des mots et évoquons rapidement quelques évolutions auxquelles ils font écho. Je ne reviens pas sur celle des publics visés (vieillards, personnes âgées, retraités) : je m'en suis déjà expliqué. En revanche, celle des acteurs les plus investis dans l'organisation de la Journée puis de la Semaine nationale vaut quelques commentaires. La mention faite aux associations dans le titre de la Journée nationale fut en effet l'occasion d'élargir la composition du Comité National d'Entente avec l'arrivée, d'une part d'associations de retraités - la FNAR, le Mouvement chrétien des retraités, qui venaient se joindre à l'UNRPA et aux Clubs d'ânés ruraux - et d'autre part d'organismes d'action ou d'études gérontologiques tels que l'UNOPA, la Fondation nationale de gérontologie, le CLEIRPPA, une mention spéciale devant être réservée la Fondation de France au double titre de ses apports intellectuels et matériels (je fais surtout allusion pour ces derniers aux prix dont elle dota et dote toujours les concours de projets organisés chaque année par le Comité National).

Or c'est indiscutablement parmi ces nouveaux venus que se sont trouvés ceux qui s'investirent le plus dans le Comité National d'Entente, la plupart des associations caritatives ayant au contraire tendance à être plus en retrait, probablement parce que très mobilisées sur d'autres fronts et se sentant moins concernées que jadis par les objectifs et le contenu de la Semaine. On retrouve d'ailleurs l'écho de cette évolution au plan local et départemental où de plus en plus souvent ce furent les Offices de personnes âgées et les CCAS, parfois les Maisons de retraite, qui tinrent les premiers rôles. À noter aussi que ce fut de plus en plus au plan local, donc avec et par des acteurs locaux, que la Semaine fut conçue et organisée. Ce qui pose et pose toujours la question de ce qu'on doit envisager pour les autres niveaux. Pour le départemental d'abord où les Comités, à l'exception de deux ou trois dizaines, ont du mal à exister. Pour le national même dont l'utilité et la nécessité ne sont pas mises en doute, mais qui, faute de moyens pour se manifester publiquement, passe presque inaperçu.

Parallèlement à la mise en valeur du rôle des associations, le Comité National d'Entente eut également à cœur de souligner celui des solidarités volontaires, associatives, familiales, de voisinage, etc., elles aussi trop ignorées si ce n'est suspectées. Ce qu'il fit dans un manifeste

où, bien loin de les opposer aux solidarités institutionnelles et obligatoires, il y voyait un complément et proclamait dès lors la nécessité d'établir une meilleure synergie entre les deux. Ce qui était un peu une première car ce manifeste date de la fin des années soixante-dix, c'est-à-dire d'une époque où l'on n'était guère habitué à entendre ce type de propos.

Ce thème de la solidarité s'imposa très vite comme l'un des thèmes majeurs de la Journée nationale avec celui de la communication et des échanges intergénérationnels. Il marquait un nouveau changement, cette fois à l'égard des objectifs visés, des messages à émettre ainsi que des activités et manifestations pouvant les illustrer. Celles-ci selon l'imagination des acteurs locaux, s'étalèrent sur une gamme de plus en plus étendue, allant des colloques les plus sérieux aux manifestations sportives ou festives, en passant par des vidéos, des projections de films, des journées portes ouvertes, des présentations d'activités ou de projets, des remises de trophées, etc. D'où les nombreuses demandes de disposer d'une semaine, tout au moins de plusieurs jours, pour programmer ces différentes activités. Ce qui fut accordé. Si bien qu'il ne fut plus question d'une journée, mais d'une Semaine Nationale des Personnes âgées et de leurs Associations. Un slogan venait illustrer avec bonheur ce nouveau titre : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ». Sept jours qui voulaient être le rendez-vous annuel de tous ceux qui œuvrent **pour et avec** les personnes âgées et réciproquement des personnes âgées qui œuvrent **pour et avec** les autres générations, l'utilité sociale des retraités et les solidarités intergénérationnelles étant devenues les thèmes privilégiés des dernières campagnes.

À ce rendez-vous - et ce fut aussi un changement qu'on doit souligner - le Secrétariat d'État ou le ministère ayant en charge les personnes âgées voulut être présent. Jusqu'en 1980, l'administration s'était contentée d'une sorte d'agrément passif en publiant chaque année la circulaire traditionnelle sur la collecte. À partir de 1981, et particulièrement à l'initiative de Joseph Franceschi, premier Secrétaire d'État aux personnes âgées, les choses changèrent. Une campagne sur le thème de la solidarité entre les générations, organisée dans la hâte mais avec une débauche de moyens, alla même jusqu'à créer un certain malaise parmi les associations qui craignirent d'avoir désormais à jouer les utilités. Les choses s'arrangèrent par la suite et ne subsista que l'aspect positif des initiatives prises au niveau gouvernemental à l'occasion des campagnes suivantes. C'est certainement à Théo Braun, lorsqu'il fut Ministre chargé des personnes âgées, que l'on doit le plus le maintien et même l'amélioration de cet acquis. Il multiplia les initiatives et paya de sa personne pour donner de l'éclat à la Semaine. Mais l'ambition qu'il nourrissait à son égard le rendait d'autant plus sensible à ce qui pouvait en obscurcir le sens, ce qui l'amena à nous demander de renoncer à la collecte sur la voie publique. Nous lui répondîmes que nous étions nous aussi très convaincus des inconvénients qu'avait cette dernière, mais que sa suppression, si elle n'était pas compensée par une subvention, aurait pour conséquence la mort immédiate et sans phrase de la Semaine. Le principe de cette compensation fut acquis en 1988. Il prit effet dès l'année suivante et entraîna aussitôt l'arrêt de la collecte. Malheureusement, le montant de la somme allouée permettait à peine le maintien d'un modeste dispositif au plan national et n'autorisait aucun espoir pour le soutien des Comités locaux ou départementaux.

Toujours est-il que les encouragements du Ministre venant s'ajouter à la disparition du malaise suscité par la collecte permirent d'élargir encore les perspectives de la Semaine et d'y associer de nouveaux partenaires. Ce furent d'abord certains CODERPA, peu à peu suivis par d'autres, qui vinrent participer aux Comités départementaux de la Semaine, parfois même en devenir l'une des pièces maîtresses. Ce fut également sur le plan national l'entrée du CNRPA au Comité National d'Entente. Ce furent enfin les grandes institutions de retraite - CNAV, ARCCO, AGIRC, MSA - qui reconnurent qu'elles avaient leur place dans ce grand rendez-

vous annuel de la solidarité, mais qui éprouvent encore quelque peine - certaines du moins - à s'y retrouver vraiment et à dépasser le stade d'une adhésion formelle au Comité d'Entente. Il reste, certes, encore beaucoup de pistes à ouvrir et de liens à nouer ou à renforcer pour que ce rendez-vous soit plus fréquenté et l'occasion de collaborations plus fructueuses. Et je ne sais si, par rapport à ce qu'il pourrait être, nous avons fait le dixième, le cinquième ou le quart du chemin à parcourir. Je sais seulement que nous avons avancé, péniblement, lentement, insuffisamment sans doute, mais - du moins, je le crois - sans avoir été trop paralysés par les contradictions que nous avons à surmonter. En tout cas, il ne m'appartient pas de juger. Je m'en suis tenu au rappel des faits, certes à travers le prisme qui est le mien, mais en ayant le souci de ne pas trop influencer la réflexion critique qu'ils vous inspireront. J'espère n'y être pas trop mal parvenu. En tout cas, merci pour votre attention.